

# A PROPOS DU COMPTE RENDU DES FOUILLES EFFECTUÉES AUTOUR DU MONT-AUXOIS DE 1991 À 1997

## PRATIQUES ET ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le compte rendu des fouilles effectuées autour du Mont-Auxois de 1991 à 1997 sous la direction de Michel Reddé et de Siegmund von Schnurbein est paru dans le courant de l'année dernière.

### 1. La conception et le contenu du rapport de fouilles.

La longueur du rapport de fouilles, qui compte 970 pages (580 pour le tome 1 et 390 pour le tome 2) sans compter un ensemble de 19 planches hors texte est pour le moins surprenante. Il est évident qu'un rapport de fouilles demande nettement plus de pages qu'une publication scientifique classique, mais la lecture du texte, prend des dizaines d'heures. Les résultats des fouilles sont en effet noyés dans une foule de détails souvent répétitifs (les modalités de comblement de fossés par exemple) qui auraient dû être regroupés dans des annexes. D'autre part, les auteurs n'ont visiblement pas cherché à donner au document le plan attendu d'un texte scientifique. C'est ainsi que les résultats de fouilles récentes sont trop souvent mélangés à ceux des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rapport est aussi allongé par l'inclusion de documents bien connus, comme une illustration de l'inscription de Martialis et même la reprise du texte de César sur le siège d'Alésia ! Il s'agit donc d'une publication de facture beaucoup plus littéraire que scientifique. Tout se passe comme si les auteurs avaient cherché à convaincre plus par l'épaisseur de leur document que par leurs résultats.

Tout comme celui du tome 1, le titre du tome 2, qui est consacré aux trouvailles de matériel (monnaies, armes, céramiques, ossements,..), fait référence aux seules fouilles récentes (1991 -1997). Ce titre est ici fallacieux puisque les trouvailles, beaucoup plus nombreuses, du XIX<sup>e</sup> siècle y sont reprises et présentées sur le même plan que celles des fouilles récentes et des prospections au détecteur, peut-être parce que «les différentes cam-

pagnes menées depuis 1991 ont livré au total un matériel très peu abondant» (Tome 2, page 2). Quand on connaît les interrogations qui pèsent sur le matériel attribué aux fouilles de Napoléon III, on peut se demander si cette manière de faire est conforme aux exigences de rigueur de la recherche scientifique.

Les auteurs eux-mêmes rappellent la curieuse concentration des pièces romaines dans un fossé au pied du mont Réa, leur degré d'usure inhabituellement faible, ainsi que l'absence de monnaies impériales, contrastant avec leur fréquence parmi les trouvailles récentes (19 sur 30) et amenant Michel Reddé lui-même à se demander «si la collection de Napoléon III n'a pas fait l'objet d'un tri a posteriori» (2, 7). De même pour les armes récoltées au XIX<sup>e</sup> siècle «dont le contexte de découverte restera un point obscur» (2, 137). Rappelons en effet qu'on connaît le lieu exact de découverte d'une seule arme, une épée de fer laténienne ! Dans un autre ordre d'idées, la présentation des planches reproduisant les monnaies, susceptibles d'intéresser le lecteur en dehors de toute interrogation sur la localisation d'Alésia, est très déficiente. La qualité de reproduction des monnaies gauloises notamment, à l'esthétique pourtant si séduisante, est indigente et les légendes des planches sont données à part, ce qui oblige le lecteur intéressé à jongler sans cesse avec les pages.

Le document comporte par ailleurs un certain nombre d'approximations terminologiques. Ainsi «Alésia» est trop souvent utilisé au lieu et place d'Alise-Sainte-Reine. En dehors du chapitre de Laurent Popovich, qui utilise les termes de «petit cimetière», la moindre zone d'inhumation est qualifiée de «nécropole». Les trouvailles faites à l'aide d'un détecteur de métaux sont dites «fortuites», ce qui n'est évidemment pas le terme approprié. Mais surtout, la discussion de certains résultats manque de rigueur en s'autorisant des glissements faisant subtilement passer, par le seul discours, des hypothèses aux certitudes. Un exemple parmi d'autres en est donné par

# A PROPOS DU COMPTE RENDU DES FOUILLES EFFECTUÉES AUTOUR DU MONT-AUXOIS DE 1991 À 1997

un passage de Véronique Brouquier-Reddé sur un chantier de la plaine des Laumes (1, 384) L'auteur conclut à l'existence de trois tours grâce la mise en évidence de traces interprétées comme étant des vestiges de trous de poteaux arrière. Quant aux poteaux avant, il est indiqué «qu'une seule trace charbonneuse dans...le gravier servant de soubassement au rempart ... laisse penser qu'il s'agit bien d'un ancrage antérieur». Sans élément supplémentaire, cette hypothèse sur l'existence de tours est devenue, une page plus loin, une certitude, puisque l'auteur écrit : «les tours sont probablement presque carrées,...mais les poteaux antérieurs n'étant guère visibles, il est difficile d'apprécier la forme exacte de ces structures». Les exemples d'extrapolations hasardeuses ne manquent pas. Il est ainsi admis que le «camp C» est le camp de Labiénus à Alésia puisqu'on y a trouvé deux balles de fronde marquées «T. LABI». Des débris de toile en cuir proviennent nécessairement d'une tente «césarienne». Parce que deux squelettes de chevaux dont on a pu identifier le sexe sur un total d'une quarantaine proviennent de deux mâles, on conclut que «les mâles semblent avoir été dominants», alors qu'un calcul statistique élémentaire indique que la probabilité de tirer au hasard deux mâles dans un troupeau de quarante sujets ou les sexes sont également répartis n'est pas négligeable. Quant à l'art d'esquiver les problèmes posés par les divergences constatées entre les observations de terrain et le texte de César, il est bien illustré par le chapitre consacré par Siegmund von Schnurbein aux fossés et aux pièges. Après avoir constaté que les fouilles n'avaient jamais mis en évidence de traces pouvant être celles des «cippes» décrits par César et que la disposition des différents types de pièges correspondait mal aux descriptions des «Commentaires» l'auteur écrit (1, 546) ce qui suit : « Malgré l'écart irréductible, mais minime, entre les données du sol et la description isolée de chaque ensemble de pièges, il existe suffisamment d'arguments pour utiliser la terminologie césarienne dans la caractérisation des éléments découverts, d'autant que des problèmes méthodologiques insurmontables apparaîtraient si on refusait ce lien». On peut se demander en quoi l'utilisation d'une terminologie appropriée pourrait poser des problèmes méthodolo-

giques insurmontables. On lit ensuite que le fait que la position respective des trois séries d'obstacles (*cippi, lilia, stimuli*) n'apparaisse jamais dans l'ordre décrit par César «ne devrait pas non plus soulever trop de difficultés: la conception de chaque système de pièges répondait à des considérations tactiques précises, inscrites dans le sol. Cette raison suffit d'ailleurs à elle-même pour ne pas douter de leur appartenance au triple schéma défensif césarien et de leur cohérence avec celui-ci».

Notons enfin que toute trace de rigueur scientifique disparaît lorsqu'on écrit qu'un «facies céramique indigène» observé dans la région d'Alise-Sainte-Reine «paraît caractéristique de l'aire mandubienne» (1, 130) alors que, comme chacun sait, la localisation de cette aire est strictement inconnue.

## 2. Les «passages polémiques»

Les références aux débats sur la localisation d'Alésia se trouvent surtout dans les chapitres signés de Michel Reddé, directeur des fouilles et de Christian Goudineau, auteur de la préface.

Celui-ci est impliqué dans les fouilles de Bibracte. Un numéro récent (n° 262, février 2002) de la revue «L'Histoire», où il a ses habitudes, le présente comme un défaiseur de mythes, un démolisseur de clichés. Exemple de ces combats : il n'y a jamais eu de «patrie gauloise», seulement une patrie éduenne, une patrie arverne, etc.... Les Gaulois passaient leur temps à se tirer dans les pattes... et ensuite, Vercingétorix n'était pas moustachu, mais rasé de près,...» sans doute formé par les Romains et quelque peu monté en épingle dans ses Commentaires par un César désireux de se faire mousser». Sans commentaires ajoutons que dans les débats sur les sites de la guerre des Gaules, Christian Goudineau, qui avait pourtant, dans le passé, manifesté son intérêt pour le site alternatif de Gergovie, s'était déjà distingué, plus récemment, par une suffisance toute mandarinale, en écrivant ce qui suit dans le premier numéro hors-série de la revue «L'Archéologue» (1998) : «...Alésia et ..Gergovie; pour lesquelles les preuves

## A PROPOS DU COMPTE RENDU DES FOUILLES EFFECTUÉES AUTOUR DU MONT-AUXOIS DE 1991 À 1997

archéologiques abondent, à tel point que l'on n'éprouve que compassion à l'égard de ceux qui, aujourd'hui encore, chevauchent des chimères dépenaillées!

Dans sa préface du rapport de fouilles, Christian Goudineau s'en prend aux journalistes - nous verrons plus loin pourquoi - ainsi qu'aux «historiens autoproclamés qui ne se sont jamais donné la peine d'examiner la documentation». Pourtant en parlant du «sérieux des campagnes de fouille (de Napoléon III) à Bourges, Gergovie, Alésia et Puy d'Issolu» il montre qu'il n'a pas pris, lui-même, connaissance du document qu'il a accepté de préfacer. En effet, on peut lire à plusieurs reprises dans ce document, que les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle ont été «rigoureuses pour l'époque», ce qui contredit les nombreuses réserves émises par ses collègues sur les méthodes de travail des fouilleurs et sur l'interprétation des résultats vues par les archéologues modernes. Outre les remarques déjà rappelées sur les trouvailles de monnaies et d'armes, on citera les passages suivants, dus aussi bien à Michel Reddé qu'à certains de ses collègues: le compte rendu des fouilles rédigé par Napoléon III ... «comporte parfois des corrections par rapport aux découvertes réelles. Aucun plan de fouilles, mais des reconstitutions graphiques inspirées par le récit du vainqueur... Pour des archéologues modernes, cette publication est évidemment insuffisante, et ses lacunes notoires ont tout de suite alimenté critiques et polémiques» (1, 4, 6). La technique de fouille utilisée est «conforme à l'esprit du temps et paraît aujourd'hui surannée» (1, 10). «Le tracé du camp (gaulois) publié dans l'Histoire de Jules César ne repose en fait sur aucun document archéologique fiable (1, 134). «Fin août 1862, celles-ci (les fouilles effectuées sur la Montagne de Bussy) n'avaient pas commencé, si l'on en croit le plan Millot du 30/8/62. Elles semblent en revanche achevées sur celui du 1<sup>er</sup> septembre de la même année, ce qui montre clairement que ce document a été complété ultérieurement» (1, 165). «La mise en évidence de deux fossés parallèles, et non d'un seul, montre, s'il en était besoin, la fausseté du plan de fouilles du 19<sup>e</sup> siècle près du carrefour de l'Epineuse (1, 407). «Au total, la topographie napoléonienne dans toute cette zone

(Grésigny), paraît grevée de lacunes et d'incertitudes» (1, 412), etc...

On peut également lire, ce qui est inattendu dans une préface sur les fouilles d'Alise-Sainte-Reine, que Christian Goudineau «avoue une indifférence totale à l'égard des lieux précis où se sont déroulées les batailles», position que l'auteur de ces lignes a pu entendre exprimer également par le professeur lyonnais Yann Le Bohec, pourtant auteur d'un ouvrage sur «César, chef de guerre» ! L'explication donnée par Christian Goudineau au sujet des batailles est éclairante : «...je préfère en connaître les causes et les effets.. Néanmoins, il est normal qu'on cherche à les localiser pour abonder la série histoire militaire». Qui ne voit que Christian Goudineau définit ainsi une hiérarchie des centres d'intérêt, situant les siens dans la sphère supérieure et laissant à d'autres les préoccupations secondaires. Ce souci de se distinguer du commun se retrouve dans l'avant propos de Michel Reddé qui, parlant des membres de l'équipe de fouilles, les qualifie de «savants». On parle aujourd'hui plus modestement de «chercheurs».

Directeur des fouilles d'Alise-Sainte-Reine, Michel Reddé est par ailleurs le patron de fait de l'archéologie nationale, puisqu'il est vice-président du Conseil National de la recherche Archéologique, présidé par le ministre chargé de la Culture.

Il oppose ceux qui se limitent à ce qu'il appelle «la glose des textes» à ceux qui pratiquent «une réflexion d'ensemble associant une science expérimentale fondée sur l'observation précise du terrain et la connaissance des textes littéraires antiques». Notons d'abord qu'il est tout à fait abusif de qualifier de «science expérimentale» une fouille archéologique. Expérimenter implique en effet la mise en place d'un protocole précis, permettant, en faisant varier certains paramètres, d'analyser les mécanismes du phénomène étudié. En fait, dans le débat sur la localisation d'Alésia, la seule méthode qui puisse être assimilée, dans une certaine mesure, à une démarche expérimentale, est celle proposée et appliquée par André Berthier, et consistant à construire un modèle à

## A PROPOS DU COMPTE RENDU DES FOUILLES EFFECTUÉES AUTOUR DU MONT-AUXOIS DE 1991 A 1997

partir des textes puis à rechercher sur le terrain un site correspondant à ce modèle, en espérant pouvoir tester son authenticité par des observations et des fouilles. Remarquons ensuite qu'il est quelque peu malhonnête, de la part de Michel Reddé, de critiquer ceux qui se limitent à la «glose des textes» : bien obligés sont-ils de se limiter à ce que leur permet le refus réitéré de fouilles qu'on oppose à leurs demandes.

Dans sa version de l'histoire des recherches sur Alésia, Michel Reddé cite l'ouvrage d'André Berthier et André Wartelle, paru en 1990, comme ayant «réveillé une polémique assoupie au point que viennent désormais s'ajouter de tout nouveaux candidats qui font la joie des journalistes (Guyon dans l'Yonne, mais aussi Salins dans le Jura, Eternoz dans le Doubs, Ornans, Pont-de Roide, Rougemont, désormais Champagnole)» (1, 14, note 37). Cette assertion est fallacieuse puisque les premiers articles de Pierre Jeandot sur Salins, par exemple, datent de 1965-68, et son ouvrage, «Les Mandubiens et leur Alésia» (Ed. Pierron), de 1974, tout comme l'ouvrage de A. et G. Gauthier sur Ornans, «Alésia, métropole disparue» (Ed. Xavier Mappus) date de 1963 ! En vérité, la multiplication des propositions de sites pour Alésia résulte d'abord, tout simplement, du fait que les arguments en faveur du site d'Alise-Sainte-Reine ne suscitent pas, **chez les esprits libres**, une adhésion générale, et, ensuite, du refus des archéologues professionnels d'accepter les échanges avec ceux que la question intéresse et qui devraient pourtant être leurs interlocuteurs privilégiés.

Si les nouvelles fouilles ont permis de confirmer l'existence de vestiges d'un dispositif militaire (camps sur les hauteurs sud et nord-est, fossés dans la plaine, remparts, pièges) daté, grâce au matériel découvert, de l'époque «tardo-républicaine», elles ont aussi conduit à remettre en cause, ou à confirmer la remise en cause, d'une série de conclusions antérieures. De nombreuses questions restent ainsi ouvertes. La «macéria» d'Espérandieu ne pouvant plus être identifiée au rempart gaulois, la localisation du camp de Vercingétorix reste à l'heure actuelle sans solution. Le «camp I» est postérieur à la date du siège. Il y a doute sur les camps

K, H et G. Le «camp D», supposé être le «camp Nord», c'est-à-dire le site le plus emblématique de la bataille d'Alésia, puisqu'il a été le siège des ultimes combats... n'est pas un camp. Le fossé de 20 pieds, dont les parois ne sont pas verticales, n'est pas à 400 pieds, ni même à 400 pas. La disposition des pièges n'est pas conforme aux descriptions de César. Il est intéressant de voir comment Michel Reddé évacue ces difficultés dans les chapitres du premier tome intitulés «Le siège d'Alésia, récit littéraire et réalités du terrain» (489-506) et «Bilans d'une recherche» (557-562).

Le premier argument consiste à dire que les guerres de siège répondaient à des règles strictes, fondées sur une expérience ancienne, des épisodes identiques revenant fréquemment d'un siège à l'autre. Les règles étant connues de tous, les comptes rendus de campagne n'appelaient pas de longues descriptions, tout cela conduisant à conclure que les descriptions de César, courtes et schématiques, ne sont pas à prendre à la lettre. Ce type de raisonnement est poussé encore plus loin pour expliquer les discordances entre le texte et le terrain sur le dispositif de pièges, avec le commentaire suivant : «.. n'aurions-nous pas chez César à la fois l'écho d'une technique héritée de l'époque hellénistique et un *exemplum* littéraire, c'est-à-dire l'emploi, fréquemment attesté chez les anciens, d'une citation ?» (1, 505). En termes clairs, César ne décrit pas le dispositif réalisé par son armée, il récite une question de cours !

Toute la discussion s'appuie sur deux lignes directrices : en premier lieu le texte de César est un texte superficiel qui ne doit pas être pris à la lettre, et, en second lieu, les divergences entre ce texte et la réalité archéologique «ne sont pas aussi importantes qu'on a bien voulu le dire». En toute fin de discussion, Michel Reddé annonce qu'il va revenir sur ces «quelques distorsions»... moins dans l'espoir de convaincre le dernier carré de sceptiques que par simple souci d'honnêteté intellectuelle et d'exhaustivité dans l'énoncé des problèmes en suspens» (1, 561). En fait, tour de passe-passe étonnant après la référence au souci d'honnêteté intellectuelle, l'auteur se contente de reprendre la même antienne : Alésia s'étant trouvé à Alise-Sainte-Reine, le résultat des fouilles per-

## A PROPOS DU COMPTE RENDU DES FOUILLES EFFECTUÉES AUTOUR DU MONT-AUXOIS DE 1991 A 1997

met de «savoir quelle part de confiance on peut accorder à une source littéraire, surtout quand elle est cautionnée par la célébrité de son auteur, et de mesurer l'art de la déformation historique pour reprendre l'expression célèbre de M. Rambaud». C.Q.F.D.

### 3. L'archéologie, une discipline à part

Il existe dans nos universités moins d'une demi-douzaine de chaires s'intéressant à la période gallo-romaine. Les titulaires de ces chaires forment donc, avec quelques directeurs de laboratoires de recherche, une corporation restreinte, qui contrôle l'essentiel des activités de recherche dans son domaine. Or, s'il est normal qu'un projet de fouilles fasse l'objet d'une évaluation préalable sur sa qualité scientifique et sur sa faisabilité, il est clair que le veto opposé systématiquement à toute velléité de recherche pouvant mettre en cause la localisation d'Alésia au Mont-Auxois a une signification d'un tout autre ordre. Il s'agit, en termes clairs, d'une interdiction de penser et de chercher librement.

Dans nos pays démocratiques, et en dehors des travaux posant des problèmes fondamentaux d'éthique (le clonage humain par exemple), il serait impossible, dans la plupart des disciplines (mathématiques, physique, biologie,...), d'interdire une recherche quelque part, pour la bonne raison que, l'accès au matériel de base étant libre, cette recherche serait entreprise ailleurs. L'archéologie représente un cas particulier puisque des documents ou des objets peuvent être appropriés par une équipe et interdits à d'autres. Sans aller chercher très loin dans le passé, cela a été le cas, par exemple, des «Manuscrits de la Mer Morte» dont l'étude n'a pu être sérieusement entreprise que lorsque ces manuscrits ont enfin été accessibles à toutes les équipes compétentes, après une quarantaine d'années de mise sous le boisseau par leurs premiers détenteurs (voir Wise et al., 2001, *Les Manuscrits de la Mer Morte*, Plon). Dans le cas de la localisation d'Alésia, on voit aussi qu'une petite corporation peut s'attribuer le pouvoir d'interdire les investigations sur certains sites.

Est-il vraiment nécessaire d'affirmer qu'une telle censure est inacceptable ? Rappelons que l'histoire de la Science abonde d'exemples de découvertes remettant en cause des certitudes que l'on croyait pourtant solidement, voire définitivement établies -ce qui n'est d'ailleurs pas le cas de la localisation d'Alésia. Toutes les analyses sur la dynamique de la recherche scientifique insistent sur la nécessité d'encourager ceux qui cherchent en dehors des sentiers battus. Interdire de le faire est, de la part d'un chercheur, parfaitement contraire à l'éthique de son métier, surtout si l'on peut y déceler le souci de protéger son propre pré carré. Ce repli sur des certitudes est par ailleurs attristant. Que reste-t-il en effet de l'ouverture d'esprit du chercheur, de son intérêt pour les idées et les voies nouvelles et du plaisir de découvrir les nouveaux horizons auxquels elles peuvent mener ?

Quelques grains de sable viennent parfois perturber ce dispositif soigneusement cadencé. C'est le cas de la série d'articles parus l'été dernier dans «Libération» sous la plume de Thierry Secrétan. La vivacité des réactions du milieu à l'égard de la presse, qui va jusqu'à s'exprimer dans un compte rendu de fouilles, en principe texte scientifique, est à la hauteur de son irritation : «... nous n'avons pas voulu entrer dans les arcanes de querelles croisées sur ce qui constitue le recours suprême des journalistes en mal de copie pendant la période estivale : la localisation de ce lieu ...» (Michel Reddé, 1, 2) et, encore mieux : «Je n'aime pas davantage les journalistes qui (l'été pour faire du papier), parce qu'ils subissent à longueur de temps la ligne «politiquement correcte» imposée par leur rédacteur en chef, se reconnaissent dans les contestataires de la «ligne officielle» concernant Alésia» (Christian Goudineau, 1, XIV).

Il reste à espérer qu'une prise de conscience de la part d'instances ou d'autorités qualifiées de la recherche publique conduise à réaffirmer, de ce pays, le droit de penser et de chercher librement, sans obligation d'alignement sur des vérités officielles.

François Grosclaude